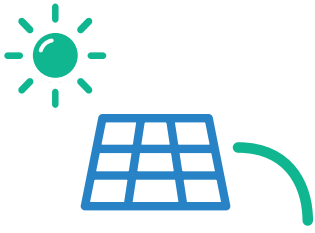




**Inauguration de la centrale solaire mobile
à Lille Mont-de-Terre,
le lundi 27 mai 2024**



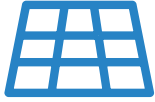




Pour la 1^{ère} fois en France, une centrale solaire mobile expérimentée pour alimenter des logements collectifs en électricité verte

Ce lundi 27 mai 2024, **Audrey LINKENHELD**, Sénatrice du Nord et Conseillère municipale de Lille représentant Martine AUBRY, Maire de Lille, **Frédéric MOTTE**, Conseiller régional Hauts-de-France délégué à la transformation de l'économie régionale et Président de la mission Rev3, **Charlotte BRUN**, Vice-Présidente Climat, Transition énergétique, à la Métropole Européenne de Lille représentant **Damien CASTELAIN**, Président de la Métropole Européenne de Lille, **Quentin BOCQUET**, Président d'Enercoop Hauts-de-France, **Gilles MERGY**, Directeur des directions territoriales SNCF Immobilier, **Christine RICHARD**, Directrice générale d'ICF Habitat Nord-Est, **Jérôme DUMOULIN**, Directeur régional adjoint du groupe Duval Hauts-de-France, **Mortar MELIANI**, Directeur régional d'Icade et **Éric DEPRET**, Directeur général de Oria pour le groupement Duval - Oria - Icade, ont inauguré une centrale solaire mobile installée sur un foncier SNCF inutilisé à Lille Mont-de-Terre. Cette centrale solaire raccordée temporairement à la résidence de logements sociaux d'ICF Habitat Nord-Est située à proximité directe, alimentera pour partie des espaces communs des bâtiments en énergie 100 % renouvelable.





Un projet pionnier

et innovant

C'est une première en France ! Depuis fin janvier 2024, un partenariat d'acteurs engagés dans la transition énergétique expérimente l'installation au sol, d'une centrale solaire mobile, sur un terrain nu en transition et raccordée au réseau électrique. Elle fournit de l'énergie verte 100 % renouvelable, en autoconsommation, aux parties communes des immeubles d'habitations collectifs situés à quelques mètres de la centrale.

La production solaire annuelle estimée des panneaux solaires s'élève à 58 MWh d'énergie solaire dont 30 MWh seront consommés loca-

lement pour alimenter en électricité solaire les espaces communs de la résidence des Peupliers du bailleur social ICF Habitat Nord-Est à Lille Mont-de-Terre, comprenant 156 logements où résident 335 locataires.

Cette expérimentation allie la simplicité d'une solution technique mobile, facilement transportable et installable, à l'optimisation foncière par le réemploi temporaire de friches urbaines, permettant ainsi de valoriser des terrains délaissés dans l'attente d'une future destination.

Une solution simple

de transition énergétique

Les panneaux photovoltaïques fabriqués en Alsace et acheminés par container, ont été déployés par les équipes d'Enercoop Hauts-de-France en l'espace de deux jours, hors raccordement au réseau. Seuls travaux préparatoires nécessaires à l'installation de la centrale mobile : le terrassement d'un chemin d'accès pour le container, la clôture du site et la pose d'un câble d'alimentation entre la centrale photovoltaïques et le compteur de la résidence.

Au cœur d'un foncier de 5 ha appartenant à SNCF SA autrefois géré par le Comité d'Etablissement SNCF puis loué à la Ville de Lille jusqu'en avril 2016, la centrale solaire occupe une parcelle de 500 m² de ces anciens terrains sportifs et sera exploitée jusqu'en juin

2026. Elle a l'avantage d'être déplaçable à tout moment vers d'autres sites à valoriser.

Son intégration dans son environnement local a été pris en compte à toutes les étapes du projet, tant en termes d'acceptation par les riverains que de sécurisation des panneaux sur le terrain.

Dans ce cadre, une journée d'animations autour de la centrale solaire mobile et plus globalement de l'énergie solaire a été proposée courant avril aux locataires de la résidence d'ICF Habitat Nord-Est. Ces derniers ont découvert avec grand intérêt le fonctionnement de la centrale solaire mobile.



la centrale ?

Comment fonctionne

Les panneaux solaires, au nombre de 176, d'une puissance de 69 Kwc, produisent de l'énergie qui alimente à la fois le compteur électrique général de la résidence d'ICF Habitat Nord-Est et le réseau national d'Enedis.

La production d'électricité solaire est acheminée en circuit-court en priorité pour alimenter les parties communes de la résidence. Le surplus de production est quant à lui vendu par ICF Habitat Nord-Est à Enercoop et s'achemine dans le réseau public d'électricité.

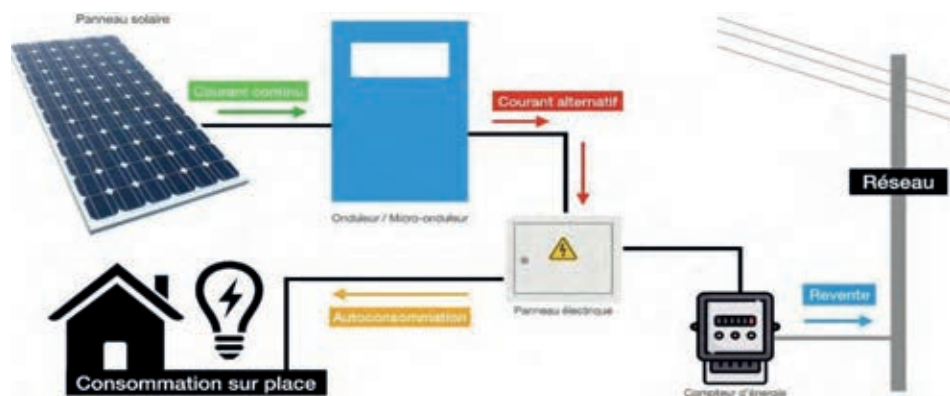
Le produit de la vente du surplus d'électricité contribuera à couvrir une partie des frais de location de la centrale solaire pris en charge par le bailleur. Dans le cadre de cette initiative pionnière, ICF Habitat Nord-Est a choisi d'offrir

gratuitement une partie de l'énergie solaire à ses clients, l'autre partie restante est couverte par le réseau d'Enedis. En plus de contribuer à l'essor de l'électricité verte, cette expérimentation offrira donc aux locataires l'opportunité de réaliser des économies sur les charges d'électricité relatives aux espaces communs.

Un contrat de prêt à usage a été signé entre Enercoop Hauts-de-France et SNCF Immobilier pour le terrain.

Un contrat de location de la centrale mobile a été signé entre Enercoop Hauts-de-France et ICF Habitat Nord-Est sous la forme d'un bail emphytéotique dont la durée est liée au temps d'occupation du terrain.

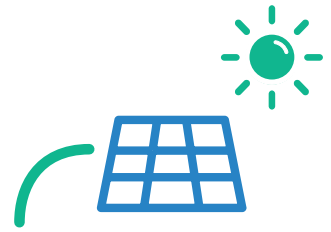
Schéma de production d'électricité solaire



Investissements : 199 732 €

- 84 732 € Région Hauts-de-France
- 46 000 € Enercoop Hauts-de-France
- 39 000 € SNCF Immobilier (15% + 9 000 € rampe)
- 15 000 € Groupe DUVAL - ICADE - ORIA
- 8 352 €/an de location de la centrale solaire mobile pour ICF Habitat Nord-Est
- 8 000 € Ville de Lille
- 7 000 € Métropole Européenne de Lille
- **Location** : 580 €/mois de location de la centrale solaire mobile pour ICF Habitat Nord-Est, soit un coût de revient de 12 cts€/Kwh

Neuf partenaires s'engagent



pour le développement de l'énergie 100 % renouvelable

Au vu de la localisation du bien, de sa nature et de ses caractéristiques, les réflexions menées par les partenaires se sont orientées vers un projet d'occupation transitoire expérimental et innovant.

• **Pour la Région Hauts-de-France** : « C'est un projet rev3 à plus d'un titre. Il participe à la reconquête des friches et saisit l'opportunité de valoriser un foncier en attente d'aménagement. Il produit une énergie renouvelable utilisée localement. Enfin, il est reproductible, la centrale étant amenée à se déplacer sur d'autres sites. Une première nationale que nous pouvons souligner. »

• **Pour Enercoop Hauts-de-France** : « À travers le déploiement de ce projet expérimental, le réseau Enercoop et l'ensemble des partenaires locaux prouvent que la coopération peut se mettre au service de la transition énergétique des territoires. En exploitant intelligemment les friches, ce projet atypique d'énergie renouvelable et citoyenne permet de favoriser l'écologie, la sobriété foncière et de créer des opportunités de sensibilisation. »

• **Pour SNCF Immobilier** : « Première industrie consommatrice d'électricité en France, la SNCF s'est engagée dans le développement et à l'installation de capacités d'énergies renouvelables sur les réserves foncières que gère SNCF Immobilier. Nous avons ainsi redonné une seconde vie à des terrains inutilisés pour l'exploitation ferroviaire qui accueillent ou accueilleront des fermes solaires comme à Surdon (61), Danzé (41), Saint-Mars la Brière (72), le Mans Arnage (72), ou à Nouvion sur Meuse (08, mise en service en 2026). Le projet qui prend place sur nos fonciers de Mont-de-Terre s'inscrit pleinement dans cette dynamique. »

• **Pour le groupe ICF Habitat** : « Dans le cadre de sa stratégie bas carbone, le groupe ICF Habitat s'engage résolument vers un avenir durable, visant une réduction de 50 % des émissions de gaz à effet de serre sur la consommation d'énergie produite pour ses logements de manière collective et pour l'énergie de ses bureaux. En encourageant le développement des énergies renouvelables, notamment à travers des initiatives telles que la centrale solaire mobile, nous contribuons à faire avancer la transition énergétique vers un avenir plus durable et équilibré, tout en garantissant un accès à une énergie à coût stable pour nos clients. »

• **Pour le groupement formé par le Groupe Duval, Icade et Oria :** « Le groupement de promoteurs accompagne le projet de mise en œuvre de la centrale photovoltaïque solaire sur le site Mont-de-Terre et soutient SNCF Immobilier, la ville de Lille et la MEL dans la démarche engagée d’usage transitoire sur les friches de la métropole, avant leur réaménagement. »

• **Pour la Métropole Européenne de Lille :** « La possibilité d’installer des panneaux photovoltaïques sur des terrains vacants ou des friches provisoirement délaissées représente une véritable opportunité pour l’atteinte des objectifs d’énergie renouvelable de notre Plan Climat, sans consommer d’espace « utile ». Ce projet est ainsi doublement vertueux. Au vu du nombre de friches sur le territoire de la MEL, nous sommes persuadés de l’intérêt de cette innovation nationale. »

• **Pour la ville de Lille :** « La Ville de Lille mène une politique ambitieuse sur son territoire comme à travers son activité municipale afin de viser une réduction des émissions de gaz à effet de serre de - 38 % d’ici 2026, de - 45 % d’ici 2030 et la neutralité carbone bien avant 2050, engagements en faveur d’une transition écologique juste réaffirmés au travers du Pacte Lille Bas Carbone et du Plan Lillois pour le Climat.

Elle prend ainsi toute sa part dans l’atteinte des objectifs du Plan Air Energie Climat Territorial de la Métropole Européenne de Lille. Dans le cadre du Plan lillois pour le Climat, dont l’énergie est la priorité numéro 1, elle multiplie les initiatives et encourage les démarches partenariales afin de mobiliser l’ensemble des acteurs et des habitants du territoire. Elle met également en œuvre une politique de transition énergétique sur son propre patrimoine en plaçant l’énergie solaire au cœur de son mix énergétique. Les installations photovoltaïques sur les bâtiments municipaux seront ainsi multipliées par 6 entre 2019 et 2026.

L’installation temporaire de cette centrale solaire raccordée à la résidence de logements sociaux d’ICF Habitat Nord-Est, dont elle alimentera pour partie des espaces communs en énergie 100 % renouvelable, est représentative des initiatives innovantes que la Ville de Lille encourage et soutient, notamment en matière d’aménagement transitoire de friches urbaines. »

Chiffres-clés

- **9 Partenaires**
- **Nombre de panneaux :** 176 modules
- **Nombre d’onduleurs :** 3
- **Dimensions** conteneur standard 20 pieds : 6.10 m de long x 2,44 m de large x 2,59 m de haut, 14,9 m² au sol
- **Puissance :** 69 kwc
- **Production :** 58 MWh dont 30 MWh seront consommés sur place par la résidence d’ICF Habitat
- **2,5 tonnes de CO₂ évitées** par an

À propos

SNCF Immobilier

Au sein de la société SNCF, SNCF Immobilier assure pour les cinq sociétés du groupe, la gestion et l'optimisation immobilière du parc d'exploitation, l'aménagement et la valorisation des biens fonciers et immobiliers non utiles au système ferroviaire avec notamment sa filiale d'aménagement et de promotion immobilière Espaces Ferroviaires et la mission d'opérateur du logement et de bailleur social avec sa filiale ICF Habitat. SNCF Immobilier comprend 7 directions immobilières territoriales qui travaillent avec les acteurs locaux sur l'ensemble du territoire national.

Chiffres-clés :

- 7,7 millions de m² de bâtiments industriels et tertiaires, d'activités sociales
- 30 000 hectares de foncier détenu par SNCF Immobilier
- 100 000 logements dont 85 % de logements sociaux
- Plus de 2 800 collaborateurs

Contact Presse : Philippe PLANCHOT,
06 12 83 02 05, philippe.planchot@sncf.fr

Plus d'information : presse-sncf-immobilier.fr

Enercoop Hauts-de-France

À l'origine, le projet Enercoop est né pour agir face à l'urgence de la transition énergétique à un moment où le marché de l'électricité s'ouvrait à la concurrence. Dans une démarche de relocalisation des moyens de productions et de réappropriation citoyenne des enjeux énergétiques, la coopérative Enercoop Hauts-de-France est créée en juin 2011.

Actrice de l'économie sociale et solidaire, chaque coopérative régionale a fait le choix d'un modèle coopératif organisé sous la forme juridique d'une Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC), système économique qui place l'humain, et non le capital, au cœur du projet. Ce fonctionnement particulier s'appuie sur plusieurs principes forts : la lucrativité limitée, le multisociétariat et une gestion démocratique avec 1 personne = 1 voix.

En dehors de ses activités historiques, Enercoop Hauts-de-France développe localement des services d'accompagnement tels que des ateliers de sensibilisation d'économie d'énergie, un bureau d'étude solaire, la vente de granulés etc.

Chiffres-clés :

- 1945 sociétaires d'Enercoop Hauts-de-France
- 3263 consommateurs
- 35 producteurs
- 7 salariés

Contact Presse : Agence Look Sharp,
enercoop@looksharp.fr, 01 86 66 17 01



ICF Habitat

Avec un patrimoine de près de 95 000 logements, qui conjugue résidences sociales, logements sociaux, intermédiaires et à loyers libres, ICF Habitat répond aux besoins diversifiés des ménages en sécurisant et fluidifiant les trajectoires résidentielles.

Présent à l'échelle nationale dans les grands centres urbains, ICF Habitat œuvre à la réalisation des politiques logement de l'État, des collectivités et de la SNCF, son actionnaire de référence. Fort de ses expertises et de son appartenance au Groupe Public Ferroviaire, ICF Habitat est un acteur des mutations urbaines. ICF Habitat complète également son offre de services auprès des décideurs et acteurs immobiliers, à travers ses filiales Novedis (property management) et Trans'Actif (conseil et expertises en transactions immobilières)

Chiffres-clés :

- 100 000 logements gérés dont 85 % de logements sociaux
- 18 000 logements gérés par la filiale ICF Habitat Nord-Est dans l'est et le nord de la France
- 210 000 personnes logées
- 1 539 collaborateurs
- 7 825 logements réhabilités entre 2015 et 2022
- 8 440 logements mis en services entre 2015 et 2022

Contacts Presse :

- Pauline COURBÉ DUBOST, 06 22 16 06 02, pcourbedubost@hopscotch.fr
- Valentine DUFEIGNEUX, 06 18 05 11 09, vdufeigneux@hopscotch.fr
- Vanessa THOMAS, Responsable communication ICF Habitat Nord-Est, 06 74 63 92 15, vanessa.thomas@icfhabitat.fr

Plus d'information : icfhabitat.fr

Région Hauts-de-France

Face aux transitions économiques, sociales et environnementales, les Hauts-de-France se sont résolument engagés dès 2012 dans une démarche ambitieuse, la dynamique rev3. L'objectif : faire de la région un pionnier de l'économie de demain basée sur la transition énergétique. Performance économique locale, efficacité et sobriété énergétique, respect et circularité des ressources, équités et progrès social... L'approche Rev3 se veut à faible impact climat et à fort impact emploi pour une compétitivité durable de notre économie et un mieux vivre de nos habitants. De la start-up au grand groupe en passant par les associations, du lycée aux universités, de la commune rurale au pôle métropolitain, de nombreux projets innovants ont vu le jour, accompagnés dans leur changement de modèle économique.

Chiffres-clés :

- En France, de 2022 à 2023, les installations solaires en autoconsommation ont augmenté de 104 %
- Les Hauts-de-France sont sur le podium pour le nombre de centrales photovoltaïques en autoconsommation collective installées
- Et c'est près de 3 % de la puissance solaire raccordée en France

Contacts Presse :

- Peggy COLLETTE-EL HAMDI, 06 75 93 38 28, peggy.collette@hautsdefrance.fr
- Lucie MARCINIAK : 06 38 63 18 92, lucie.marciniak@hautsdefrance.fr